



**RHNe**

**Réseau  
Hospitalier  
Neuchâtelois**

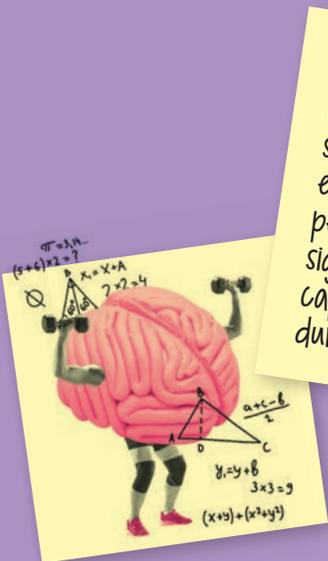
**Le Centre Mémoire**  
Consultation spécialisée  
multidisciplinaire

# Message de bienvenue

## Bienvenue au Centre Mémoire du RHNe

Cette brochure a pour but de vous aider à mieux comprendre le déroulement de votre prise en charge au sein du Centre.

Nous nous engageons à vous informer et à vous accompagner, vous et vos proches, dans votre parcours au Centre Mémoire et dans vos choix, ceci en toute connaissance des possibilités qu'offre le Centre.



Le saviez-vous?  
La pratique d'activités sociales, sportives et intellectuelles permet de maintenir significativement les capacités cognitives durant le vieillissement.



## Sommaire

- 02 Message de bienvenue
- 04 Présentation
- 05 Chronologie de la prise en charge
- 06 La consultation
- 07 Les examens spécialisés
- 09 Les examens complémentaires
- 12 Le suivi au Centre Mémoire
- 14 Un large réseau
- 16 Contacts & informations

# Présentation

## Le Centre Mémoire en bref

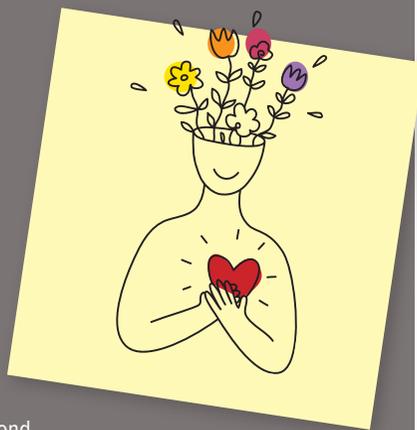
Le Centre Mémoire est une structure spécialisée pour **le diagnostic et la prise en charge des troubles cognitifs progressifs** (mémoire, concentration, langage...) liés aux pathologies cérébrales du cerveau âgé, telle que la maladie d'Alzheimer.

Le but de la consultation ambulatoire spécialisée est de définir l'origine des troubles et de proposer une prise en charge si nécessaire.

## Plusieurs domaines d'expertise

Le Centre rassemble **des spécialistes de différentes disciplines** (neurologie, gériatrie, psychiatrie, neuropsychologie) et est issu **d'un partenariat entre le RHNe et le CNP et l'AROSS.**

- Médecins spécialisés en neurologie
- Médecins spécialisés en gériatrie
- Neuropsychologues
- Caremanager (infirmier-ère de liaison)
- Secrétariat
- Médecins spécialisés en psychiatrie



Le Centre Mémoire du RHNe répond  
aux critères des Swiss Memory Clinics

[www.swissmemoryclinics.ch](http://www.swissmemoryclinics.ch)

# Chronologie de la prise en charge

## Examens diagnostiques

- Examen médical réalisé par un médecin spécialisé en neurologie, gériatrie ou psychiatrie
- Examen neuropsychologique
- IRM cérébrale selon besoins

## Analyse pluridisciplinaire

- Analyse et discussion entre les différent-e-s professionnel-le-s impliqué-e-s

## Restitution

- Restitution des résultats
- Propositions d'éventuels examens complémentaires

## Propositions de prise en charge

- Médicamenteuse
- Neuropsychologique
- Psychologique
- Physio- ou Ergothérapeutique
- Du proche aidant
- etc.

## Suivi

- Qualité de vie et autonomie
- Adaptation des aides
- Réseau de soutien et associations
- Bilan d'évolution

## La consultation

### Quand et comment demander une consultation?

Votre médecin traitant peut demander une évaluation spécialisée au Centre Mémoire en cas de difficultés de mémoire ou d'autres problèmes cognitifs (par exemple, difficultés à s'exprimer, problèmes de concentration). Voir informations de contact en page 16.

### Le déroulement de la consultation

Vous recevrez par courrier **deux dates de rendez-vous**.

Un rendez-vous sera consacré à **un examen médical spécialisé** effectué par un médecin de notre Centre. Cet examen dure entre 1h30 et 2h. Il vous sera demandé d'y venir **si possible accompagné-e** afin de réaliser un entretien détaillé sur les éléments anamnestiques, les traitements actuels, la chronologie et le type de troubles et de détailler les problèmes rencontrés en vie quotidienne. A l'issue de l'examen, une brève évaluation cognitive est réalisée.

Un autre rendez-vous sera consacré à **l'examen neuropsychologique**, avec un-e neuropsychologue de notre Centre. Cette séance dure environ 2h.

Les éléments relevés seront ensuite discutés lors des réunions hebdomadaires avec l'équipe complète et le médecin du centre prescrira si nécessaire **des examens complémentaires** (voir page 09).

Lorsque l'ensemble des examens auront été réalisés, vous serez convoqué-e pour **un entretien de restitution** avec un médecin du Centre afin de vous expliquer les résultats, le diagnostic et les propositions de prise en charge.



## Les examens spécialisés

**L'examen neurologique** a pour but d'évaluer le fonctionnement du système nerveux central et périphérique et de détecter d'éventuelles anomalies, leur nature et leur importance.

Durant le premier bilan, une anamnèse complète est réalisée, suivie d'une évaluation neurologique (examen du comportement, des nerfs, de la sensibilité, de la posture, de la coordination de l'équilibre, de la marche, etc.), mise en lien avec les données neurologiques (biologiques ou d'imagerie) recueillies.

**L'examen gériatrique** a pour but de détecter chez les personnes âgées des problèmes de santé physique ou cognitive pouvant augmenter la vulnérabilité afin de prévenir la perte d'autonomie.

Durant le premier bilan, une anamnèse complète est réalisée suivie d'une évaluation gériatrique (évaluation des moyens de déplacement et de l'équilibre ainsi qu'un bilan des conditions de vie sociale, de l'autonomie, de la nutrition, du moral, etc.).

**L'examen psychiatrique** a pour but de repérer les signes et symptômes psychiatriques (difficultés émotionnelles, de l'humeur, de la pensée ou du comportement) et de poser un diagnostic sur l'état psychique actuel. Les maladies neurodégénératives

Aucune  
précaution ou  
préparation n'est  
nécessaire pour  
ces 3 examens.



sont souvent liées à des troubles comme l'anxiété ou la dépression.

Durant l'évaluation, une anamnèse complète est réalisée, suivie d'une évaluation psychiatrique (examen médical puis entretien ciblé sur les plaintes ainsi que les expériences de vie, passation de questionnaires, etc.).

**La neuropsychologie** étudie les relations entre le cerveau et le comportement en termes de fonctionnement cognitif (mémoire, attention, langage, etc.), affectif et social.

Durant l'examen neuropsychologique, des tâches écrites et orales sont effectuées afin d'évaluer chaque fonction, avec comme objectifs de caractériser les troubles ou les forces cognitives et de mieux comprendre l'origine des problèmes relevés en vie quotidienne. Ceci permet de guider le diagnostic et de proposer des conseils et des pistes de prise en charge adaptés.

*Pensez à prendre vos lunettes de vue et appareils auditifs si besoin pour le rendez-vous.*



## Les examens complémentaires

**Le bilan sanguin** permet d'évaluer l'état de santé général des organes principaux en analysant certains éléments comme le taux de globules rouges ou blancs, les hormones, les protéines, etc.

L'examen dure environ 15 minutes, en position assise ou allongée. Après avoir posé un garrot, le-la professionnel-le de la santé effectue le prélèvement sanguin à l'aide d'une aiguille reliée à un tube. L'examen peut être désagréable mais généralement peu douloureux.

**La ponction lombaire** permet l'analyse du liquide céphalo-rachidien qui se situe dans la moelle épinière et autour du cerveau. Cet examen permet de détecter une infection ou des marqueurs de maladie neurodégénérative.

L'examen dure environ 4 heures au total. Le médecin prélève le liquide via une aiguille insérée entre deux vertèbres, en position assise ou couchée sur le côté (généralement désagréable mais relativement peu douloureux). Il faut ensuite rester allongé-e durant deux heures pour éviter les éventuels effets secondaires de l'intervention puis **éviter tout effort physique durant 24 heures et s'hydrater régulièrement.**

*Il est demandé de venir au rendez-vous à jeun, sans consommer des aliments ou d'autres boissons que de l'eau les 12 heures précédant le rendez-vous.*

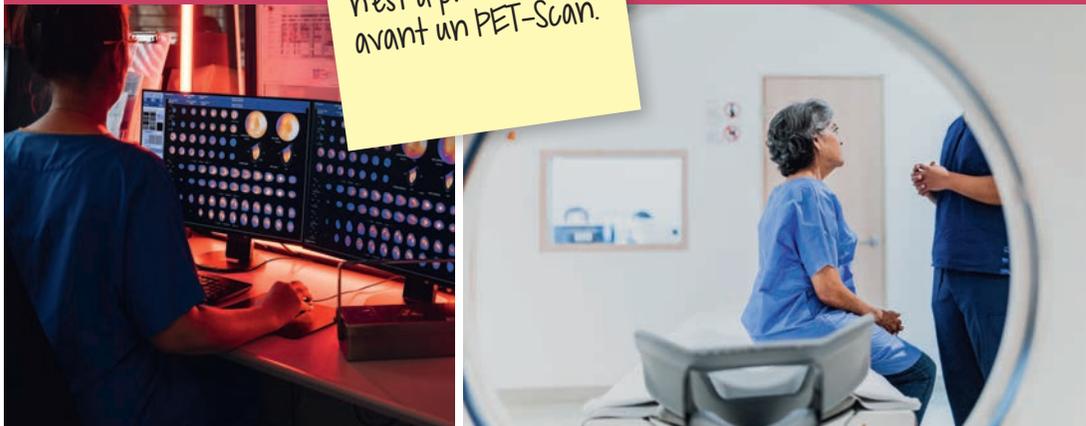
*Hormis la présence d'un traitement anticoagulant qui est une contre-indication à la ponction, aucune précaution (repas, boisson, traitement) n'est à prendre avant le rendez-vous.*

**Le PET-Scan ou TEP-Scan** (tomographie par émission de positons) est un examen permettant d'évaluer le métabolisme cérébral ou la présence de certaines protéines marqueurs d'une atteinte neurodégénérative.

Ces informations sont obtenues **via l'injection intraveineuse d'un traceur faiblement radioactif** (équivalent à la quantité absorbée naturellement sur un an).

L'examen dure environ 2 heures au total, après injection du traceur par perfusion. Un temps d'attente d'une à deux heures est nécessaire avant le scanner qui s'effectue en position allongée, immobile dans un grand anneau pendant 20 minutes.

Aucune précaution n'est à prendre avant un PET-Scan.



### L'imagerie médicale par résonance magnétique (IRM)

permet d'obtenir des images détaillées de la structure et du volume du cerveau. L'IRM fonctionne par champs magnétique et ondes de radiofréquence (aucun rayon).

L'examen dure environ 40 minutes, en position allongé immobile à l'intérieur de l'appareil cylindrique. Le son émis par l'appareil est prononcé et répétitif. Si vous souffrez de claustrophobie (stress ressenti dans les espaces restreints), signalez-le au préalable ou en cas de problème, directement au personnel présent en permanence durant la procédure.

La présence d'un pacemaker, d'un tatouage ou d'une prothèse orthopédique doit être signalée.

Les objets métalliques (bijoux, piercing, patch) devront être enlevés avant l'imagerie.

Il n'est pas nécessaire de venir à jeun au rendez-vous.

Les résultats des examens complémentaires sont discutés lors du prochain rendez-vous médical au Centre Mémoire.

Le centre propose différents suivis selon les besoins et les demandes de chaque patient-e et de ses proches.

### Prise en charge médicale

Les médecins spécialisés proposent un suivi médical portant sur l'adaptation des habitudes de vie et du traitement médicamenteux. Des prises en charge paramédicales (physiothérapie individuelle, ergothérapie, ...) ou la mise en place d'aides (via l'AROSS) peut également être proposée.



### Prise en charge psycho-sociale: le programme Caremens

Les interventions psycho-sociales (lvPS) sont actuellement le meilleur moyen de maintenir la qualité de vie, l'autonomie et de prévenir l'évolution des troubles cognitifs. Ce programme s'adresse aux patient-e-s avec des troubles cognitifs débutants et propose une prise en charge adaptée, dans un format de groupe (neuropsychologie, physiothérapie) ou individuel (logopédie), à visée de conseils, de propositions de stratégies et d'exercices à réaliser en séance puis au quotidien afin de diminuer l'impact des difficultés. Un suivi personnel est organisé par le-la Caremanager durant l'année suivant la prise en charge pour optimiser les activités de loisirs permettant le maintien des capacités cognitives.

[www.caremens.ch](http://www.caremens.ch)



### Prise en charge psychologique ou psychiatrique

Le Centre Mémoire collabore avec le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) qui propose des prises en charge psychologiques et psychiatriques spécialisées pour les seniors mais aussi pour les proches aidants.



Une prise en charge au Centre Mémoire c'est:

Un accès à l'avancée des connaissances autour du diagnostic et de la prise en charge

Augmenter son pouvoir d'agir (empowerment)

Avoir accès à une prise en charge précoce qui offre les meilleurs résultats

Un suivi personnalisé qui respecte le choix des patients et des proches



L'équipe du Centre Mémoire est à disposition pour toute question.

Nos partenaires



Il existe également de nombreuses associations proposant des aides et des accompagnements.



Alzheimer Neuchâtel  
Information, orientation et conseil  
077 520 65 66 (mardi et jeudi de 14h à 17h ou répondeur)  
info.ne@alz.ch



L'organisation de ces différents examens peut parfois prendre du temps.  
En cas de questions, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Centre.

## **Réseau hospitalier neuchâtelois - Pourtalès**

Maladière 45 - 2000 Neuchâtel

## **Réseau hospitalier neuchâtelois - La Chaux-de-Fonds**

Chasseral 20 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. +41 32 919 57 12  
centrememoire@rhne.ch

Tous les jours de la semaine entre 9h00 et 11h00 et entre 14h00 et 16h00

**Les demandes de consultations** au Centre Mémoire doivent être réalisées par le médecin traitant via le formulaire à disposition sur le site internet du Centre:



<https://www.rhne.ch/centre-memoire>

## **Facturation**

Sur prescription médicale de votre médecin traitant, les séances, les examens spécialisés ainsi que la participation au programme Caremens sont prises en charge par votre assurance maladie.